

**3<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

**Le mardi 22 mars 2022 à 19h30  
en visioconférence**

**Conseil de quartier de Saint-Émile**

**PROCÈS-VERBAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Manon Therrien	Présidente
Mme Annie Lafrance	Vice- présidente
Mme Geneviève Lemieux	Secrétaire
M. David Routhier	Administrateur
M. David Lavoie	Administrateur
Mme Joanne Gagné	Administratrice

**ÉTAIENT ABSENTS**

Mme Janie Papineau	Administratrice
M. Pierre Rivard	Administrateur

**IL Y AVAIT QUORUM : OUI**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;**

M. Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles-Saint-Émile
M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
Mme Henriette Lafond	Secrétaire de soutien
Mme Bianca Dussault	Présidente de l'Arrondissement de la Haute Saint-Charles
Mme Carolyne Larouche	Directrice de la division de la planification du transport et de la conception routière
M. Sergio Marques	Ingénieur au S.T.M. équipe de la planification
Mme France Boisvert	Technicienne au niveau de la conception routière
M. Daniel Cimon	Technicien en transport, responsable au niveau de la Haute-Saint-Charles

Outre les personnes mentionnées, 10 citoyens assistaient à la visioconférence.

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h33

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Annie Lafrance et appuyé par M. David Lavoie d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. SÉANCE D'INFORMATION : Cheminement scolaire désigné-École du Vignoble**

Mme Carolyne Larouche et son équipe nous présentent le résultat d'une partie du travail réalisé sur le cheminement scolaire, pour l'école du Vignoble. Les travaux se feront à l'été afin d'être prêts pour l'ouverture des classes en septembre prochain. Mme Larouche explique les bases du projet.

Mise en contexte :

- La stratégie de la sécurité routière a une durée de 5 ans pour 60 millions de dollars.
- Révision des 115 corridors scolaires et des 2000 traverses piétonnes.
- L'ajout de 25 trottoirs.
- Mise en place du Bureau de la sécurité routière de la ville de Québec dont 15 policiers y travaillent à temps plein pour faire des opérations et des interventions auprès des automobilistes.
- L'ajout de 35 afficheurs de vitesse.
- Mise en place d'une campagne de sensibilisation sur la courtoisie au volant.

Le grand principe Vision Zéro est : aucune collision grave autour des écoles d'ici 2040 et zéro décès de piétons. Le moyen pour y arriver est le changement de comportement des automobilistes.

Les comportements souhaités sont :

1. ralentir,
2. être courtois,
3. conduire de façon sécuritaire lors de déplacements :
  - dans les accès aux sites des écoles,
  - aux traverses,
  - aux zones débarcadères.

Les pistes d'intervention sont :

- le sondage,
- l'analyse,
- l'arrimage,
- la collaboration citoyenne,
- le volet géométrie (les trottoirs),
- la signalisation (les lumières),
- le marquage au sol,
- le signal statique.

Il s'agit de mettre la bonne intervention au bon endroit.

M. Sergio Marques nous présente l'état de la Haute-Saint-Charles. L'arrondissement contient 17 écoles et 2160 parents.

Les facteurs d'accidents autour des écoles:

1. la vitesse des automobilistes autour des écoles est l'enjeu principal;
2. le comportement des automobilistes;
3. l'augmentation du volume de circulation (surtout à Saint-Émile).

Le cheminement scolaire de l'école l'Étoile- du- Nord a été fait en 2021-2022 avec la construction de l'école et de la rue de l'Apogée, celui de l'école du Vignoble sera en septembre 2021-2022 et celui des écoles du Beauséjour et de l'Accueil en 2023.

Pour l'école du Vignoble, on constate que :

- la majorité des habitants demeure à moins de 1.5 km de l'école et les enfants voyagent en automobile ou à pied ;
- la direction s'est déjà beaucoup impliquée dans la sécurité ;
- la vitesse est élevée autour de l'école ;
- les automobilistes ont un non-respect des règlements, notamment la vitesse et les demi-tours ;
- il y a un enjeu de déneigement et de stationnement sur Montrachet ;
- il y a un manque de trottoirs ;
- il y a une augmentation du volume de circulation .

Les interventions prévues :

1. ajout de trottoirs ;
2. ajout de panneaux indicateurs de zone scolaire ;
3. gestion de la circulation devant l'école en ajoutant un espace vert devant l'entrée ;
4. signalisation de demi-tour interdit.

Mme France Boisvert constate une absence de trottoir devant l'école, sur la rue Montrachet.

- Le trottoir sera installé du côté nord de la rue en enlevant le stationnement.
- Sur la rue Saint-Émilien il y aura l'ajout d'un trottoir afin de rejoindre les rues du Pinot et Pommerol.
- Les travaux seront réalisés cet été, les plans et devis sont prêts et les citoyens seront avertis par un dépliant.

Q1. Une résidente de la rue Montrachet demande une traverse piétonne devant l'école, à l'ouest. À cause du fort volume d'automobiles devant l'école, les parents sont obligés de faire traverser les enfants.

Q2. Mme Stéphanie Bédard, directrice de l'école du Vignoble, demande un affichage indiquant l'interdiction de stationner, devant l'école, de 7 heures à 19 heures. Ceci afin de limiter la circulation devant l'école et de favoriser le stationnement en dehors des heures de fréquentation scolaire.

Suggestions des parents :

1. relocaliser la boîte postale sur la rue du Pinot ;
2. installer un arrêt obligatoire ou avoir un brigadier scolaire sur la rue Saint-Émilien;
3. continuer le trottoir jusque dans la courbe, au nord, sur la rue Saint-Émilien.

4. mettre la rue Saint-Émilion à sens unique ;
5. ajouter un trottoir sur la rue Côte de nuit qui relie à Montrachet ;
6. déneiger le passage pour piétons sur la rue Saint-Émilion ;
7. empêcher le stationnement des 2 côtés de la rue ;
8. mettre la rue Montrachet à sens unique;
9. placer des dos d'âne ou passages surélevés ;
10. installer des passages pour piétons plus au nord de l'école;
11. placer des stationnements devant le passage pour piétons sur la rue Saint-Émilion, afin de diminuer le trafic devant l'école.

Mme Carolyn Larouche sera disponible pour une prochaine réunion avec les parents.

#### 4. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

a) Sécurité routière : date de la prochaine rencontre.

La prochaine rencontre sera le 30 mars 2022.

Mme Annie Lafrance nous mentionne que l'affichage va reprendre bientôt, après la fonte de la neige.

b) Suivi des résolutions et états d'avancement

Résolution sur le déneigement des rues autour des écoles :

la Ville a répondu qu'on ne peut pas prioriser des rues, le déneigement se fait selon un plan établi et les écoles sont déneigées avant l'ouverture des écoles.

Résolution sur le ramassage des matières résiduelles autour de l'école l'Accueil :

la Ville n'a pas encore donné de réponse.

Résolution sur l'ajout d'un arrêt, rue de l'Apogée :

la Ville n'a pas donné de réponse.

c) AGA du 26 avril - en présence ou virtuelle

L'AGA du 26 avril se tiendra en visioconférence vu qu'il n'y a pas de présentation possible. On prendra une décision pour la prochaine assemblée de mai.

Mme Annie Lafrance fera la publicité sur Facebook pour les mises en candidatures de nouveaux membres du conseil de quartier.

d) Réfection des nids-de poule

Mme Annie Lafrance mentionne que plusieurs citoyens se plaignent sur Facebook des nids-de-poule à Saint-Émile.

e) Vitesse et présence policière sur Vézina

On a constaté une présence policière sur la rue Vézina, surtout le matin. Les conducteurs d'autobus scolaires sont obligés de klaxonner, tous les jours, car les automobilistes sont impatients et ne respectent pas les règlements.

#### 5. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

1. M. Steeve Verret mentionne que le déneigement se fait en priorité, numéro 1, autour des écoles. Il y a eu 3 journées de verglas en janvier, il faudra que les déneigeurs grattent plus souvent à cause du réchauffement de la température.

2. Cette année, en janvier, il y a eu 142 bris d'aqueduc, comparativement à la moyenne de 42 bris pour les autres années.
3. Le déneigement coûte à la Ville, 60 millions de dollars par année pour 275 cm de neige. Cette année il est tombé 250 cm et la neige tombe encore. Le problème de cet hiver est le verglas qui cause beaucoup de problèmes aux déneigeurs.
4. Pour le déneigement et les nids-de poules, M. Steeve Verret suggère d'appeler le 311 car la Ville est obligée de faire les réparations dans les 3 jours.
5. Pas de nouvelles pour la scierie Leduc ni pour les parc-o-bus demandés au Lac Saint-Charles et à Saint-Émile.
6. Pas de nouvelles pour les trottoirs sur les rues Vézina et Estiambre et pour la traverse piétonne sur la rue de l'Apogée.
7. M. Steeve Verret a demandé une révision de l'horaire du Flexi-bus car le service se donne actuellement de 9 h à 12h et de 15h à 18h. Mme Geneviève Lemieux suggère un horaire plus favorable aux étudiants.
8. Pas de nouvelles pour la piste cyclable qui prolonge celle de la rue de la Faune.
9. Il y aura le marquage des pistes cyclables car il ne s'est pas fait l'an dernier à cause de la pénurie de peinture.
10. La traverse pour piétons sur Vézina viendra, quand les trottoirs seront faits.

Un administrateur demande un corridor sécuritaire pour piétons et cyclistes qui part au début de la rue Fréchette et qui descend jusqu'à la rue des Émilois, pour rejoindre l'avenue Lapierre et ensuite la piste cyclable.

Mme Geneviève Lemieux demande une résolution.

## **Résolution 22 - CA - 14**

Considérant l'étroitesse de la rue Fréchette;  
considérant que les trottoirs sont inexistantes;  
considérant la forte pente de la rue Fréchette située sur un terrain montagneux;  
considérant l'inexistence de piste cyclable;  
considérant que plusieurs enfants empruntent cette rue pour se rendre aux écoles du Beauséjour et de l'Accueil,

le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la ville de Québec de baliser un corridor vert sécuritaire ou une piste cyclable sur la longueur de la rue Fréchette, soit de la rue des Pins- Gris jusqu'à la rue des Émilois, pour rejoindre ensuite l'avenue Lapierre et la piste cyclable.

Mme Geneviève Lemieux propose,  
M. David Routhier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucune question ou commentaire.

## **7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 FÉVRIER 2022**

Mme Geneviève Lemieux propose l'adoption du procès-verbal du 22 février 2022,  
M. David Routhier appuie.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8. CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

### **1. Correspondance**

Lettre d'invitation de la Ville pour un séance d'informations sur le ramassage des matières résiduelles. Deux membres y ont participé, c'était très intéressant. Des petits sacs mauves seront distribués et les citoyens les déposeront dans les bacs de vidanges. La récupération se fera ensuite au Centre de tri.

### **2. Approbation des dépenses**

M. Pierre Rivard mentionne qu'il reste 3891.71\$ dans le compte du conseil de quartier. Il demande une résolution pour un chèque de 80.00\$ pour frais de secrétariat

## **Résolution 22 - CA - 15**

Mme Manon Therrien demande une résolution pour un chèque 058, de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 22 février 2022.

Mme Geneviève Lemieux propose,  
M. David Lavoie appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Manon Therrien informe que M. Pierre Rivard enverra son rapport financier à Mme Geneviève Lemieux pour l'assemblée générale du 26 avril 2022.

## **9. DIVERS**

Recommandation de projet pilote- Intersection Lapierre-de la Faune.

Le conseil de quartier veut réitérer la demande de projet pilote pour améliorer la circulation automobile à cette intersection. M. Jean-Sébastien Mathon reverra le sujet et le projet sera discuté à l'AGA du 26 avril.

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 21 h 57

Mme Geneviève Lemieux appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.